



SACRIFIER LES RETRAITÉ-E-S POUR LES PROFITS DES PLUS RICHES ? ÇA SUFFIT !

Les retraités déjà lourdement pénalisés.

Blocage ou presque des pensions pendant 4 ans, suppression de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour des personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, l'imposition des majorations de pension pour enfants, gel des retraites complémentaires pendant 3 ans, hausse de 25% de la CSG, menaces sur la pension de réversion, pas d'augmentation des pensions en 2018 et une augmentation de 0,3 % en 2019 pour une inflation estimée à 2,3 % sur les 12 derniers mois.

Comment oser leur demander des efforts, sous-entendant qu'ils n'en ont pas fait jusqu'à présent...

Au profit de qui ? de Quoi ?

Pour aider les actifs, nous dit le Premier ministre. C'est faux. Exemple : la hausse de la CSG est censée compenser le coût de la réduction des cotisations sociales pour les actifs. En réalité, c'est un service rendu au patronat en lui évitant ainsi d'augmenter les salaires et pour compenser les coûts de la suppression de l'impôt sur la fortune et la réduction de l'impôt sur le capital. À écouter ministres et « experts », les seules dépenses qui doivent être réduites sont les pensions et les prestations sociales.

Pourquoi ne pas réduire les aides aux plus riches qui représentent au bas mot 300 milliards d'euros par an. « Un pognon de dingue » : la fraude et l'évasion fiscale, les niches fiscales et sociales (réductions ou exonérations de cotisations), le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), le pacte dit de responsabilité, la forte baisse de la fiscalité des plus riches et des entreprises depuis trente ans. Ces cadeaux équivalent au montant total des pensions de retraite versées en France !

Pour quels résultats ?

La multiplication des faveurs fiscales pour les détenteurs de capitaux devait favoriser l'investissement et l'emploi.

En 2017, les entreprises du CAC 40 ont distribué deux fois plus de dividendes qu'elles n'ont réalisé d'investissements et consacré 5 % seulement pour les salaires (étude Oxfam).

Pourtant, Emmanuel Macron continue de favoriser le capital au détriment de l'investissement et du travail. Les résultats ? Le chômage ne baisse pas, la dette augmente, la balance commerciale ne s'arrange pas, notre environnement se dégrade, les inégalités explosent.

Demander des sacrifices aux retraité-e-s est contre productif

Car qui peut ignorer le poids des seniors dans l'économie ? En 2020, les seniors seront plus nombreux que les enfants de moins de 5 ans, ils dépensent en moyenne près de 28 000 euros par an, ils représentent 52% de la consommation, dans la santé, l'alimentation, mais aussi 50 % des achats de véhicules, 35 % des jouets. Ils ne spéculent pas dans les paradis fiscaux. Ils participent bénévolement à de nombreuses activités socialement utiles. Ce n'est pas les retraités qu'il faut taxer, mais ceux qui ont bâti leurs fortunes sur leur travail.

Ça suffit maintenant : Revalorisation des pensions !

Les 9 organisations de retraités qui ont réussi à rassembler plus de 200 000 retraités le 15 mars contre la hausse de la CSG n'en démordent pas : ils réclament une loi rectificative des finances 2018 qui annule la hausse de la CSG et revalorise les pensions au minimum correspondant à la hausse des prix, conformément à la loi en vigueur. La CGT réclame pour sa part l'indexation des pensions sur la hausse du salaire médian.

Les 3 et 9 octobre, dans tout le pays

Plusieurs organisations de retraités appellent à une journée nationale d'action le 9 octobre précédée de l'envoi de délégations départementales de retraités à l'Assemblée nationale le 3 octobre. Face au « Président des riches », rassemblons-nous largement pour que s'exprime fortement l'exigence d'une revalorisation des pensions aux côtés des salariés qui manifesteront ce même jour.

Le 9 octobre un rendez-vous intergénérationnel à ne pas manquer !

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Branche professionnelle d'origine :

Mail : Tél. :

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance